

M

A Madame Agnès BUZYN, Ministre de la santé
Ministère de la solidarité et de la santé
14, Avenue Duquesne
75 350 PARIS SP 07

Madame la Ministre,

C'est un véritable **APPEL AU SECOURS** que nous vous lançons aujourd'hui.

En effet, nous avons appris que l'ARS Bourgogne Franche Comté envisageait la fermeture du service des urgences la nuit (accueil des patients).

La population est très inquiète. Le Centre Hospitalier de Clamecy (Nièvre) est situé à 45 kms du centre Pivot au nord (C.H Auxerre Yonne) et à 80 kms du C.H Nevers au sud (Nièvre), avec une vitesse limitée à 80 km/h sur l'axe routier principal N 151. De plus, la permanence de soins est quasiment inexistante la nuit en dehors du service des urgences, du fait du désert médical.

Certaines communes du bassin de population qui ont recours à l'Hôpital de Clamecy sont situées à plus de 1h d'un service d'urgences. **La fermeture du dernier recours compromettrait considérablement l'accès aux soins.**

De plus, la ville de Clamecy comporte un site industriel chimique classé **Seveso**.

La Bourgogne, et plus précisément le Centre Hospitalier de Clamecy, est une région pilote dans la prise en charge de l'AVC. Avec notre Biologie Médicale Délocalisée qui délivre les résultats en 15 min, et la télé-AVC qui permet une expertise neurologique instantanée par le CHU de Dijon, les chances de survie des patients sont optimisées, **car le traitement doit être entrepris dans les 3 heures suivant la survenue de l'AVC, c'est une véritable course contre la montre.**

Selon l'arrêté du 13 mars 2017, notre Hôpital fait partie de la liste des établissements qui répondent à des critères d'isolement géographique, bénéficiant par-là même de la reconnaissance du caractère spécifique de notre bassin de santé, et par conséquent d'un mode de financement dérogatoire.

La Région Bourgogne investit beaucoup d'argent pour favoriser l'installation de jeunes médecins, mais sans un **service d'urgences de proximité ouvert jour et nuit**, nous ne serons pas attractifs.

Nous vous demandons -Madame la ministre- de prendre en compte notre inquiétude, et de donner toutes ses chances au développement de notre territoire.

Nous vous prions de bien vouloir agréer Madame la Ministre l'expression de nos sentiments dévoués.

A

Le